

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
CNW CODE 01  
Hebdos de la région de Laval

## PARACHÈVEMENT DE L'AUTOROUTE 19

### QUÉBEC PRÉSENTE UN PROJET INTÉGRANT LE TRANSPORT COLLECTIF

Québec, le 21 juin 2010 – Le premier ministre du Québec, Jean Charest, la ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Julie Boulet, et la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, et ministre responsable de la région de Laval, de la région de Lanaudière et de la région des Laurentides, Michelle Courchesne, ont annoncé aujourd'hui le début des études d'avant-projet et d'impact sur l'environnement en vue du parachèvement de l'autoroute 19, avec voies réservées au transport collectif et mesures tels des stationnements incitatifs.

« Cet important projet de parachèvement, qui s'inscrit dans le Plan québécois des infrastructures auquel 42,6 G\$ sont alloués de 2009 à 2014, participera à un meilleur équilibre de la desserte sur la rive-nord de Montréal, et ce, pour tous les modes de transports. De plus, cet important projet offrira, avec l'ouverture du pont de l'autoroute 25 entre Laval et Montréal, un lien plus direct et plus efficace entre l'est de la grande région métropolitaine de Montréal et celle des Laurentides », a souligné le premier ministre.

« Ce projet s'inscrit dans notre volonté de doter la région métropolitaine d'un réseau de transport performant et sécuritaire, qui prend en considération un ensemble de besoins : ceux des automobilistes, des utilisateurs du transport en commun, du transport des marchandises, des piétons, des cyclistes et ceux des modes récréatifs », a mentionné la ministre des Transports.

Le projet permettra d'atteindre deux objectifs principaux. D'une part, il améliorera la fonctionnalité du corridor de transport, c'est-à-dire sa fluidité et son aspect sécuritaire. D'autre part, il favorisera le développement et la complémentarité des systèmes de transport collectif.

« Les usagers du transport collectif profiteront largement de cette meilleure fonctionnalité, puisque les temps de parcours seront diminués. De plus, comme l'autoroute 19 contribuera à réduire le trafic de transit sur le boulevard des Laurentides, à Laval, l'accès aux propriétés riveraines, tant commerciales que résidentielles, sera amélioré. Les résidents jouiront ainsi d'une quiétude accrue », a déclaré Mme Courchesne.

Le parachèvement de l'autoroute, à deux voies plus une voie pour le transport collectif par direction, inclut l'aménagement d'échangeurs aux boulevards Dagenais et Adolphe-Chapleau, dans l'axe du boulevard des Mille-Îles/des Laurentides, de même qu'à la rue Saint-Saëns. Il est à noter que les quatre ponts d'étagement existants, au-dessus de l'A-640, seront entièrement utilisés, dont un réservé à l'usage des véhicules hors route.

Mme Boulet a profité de l'annonce du parachèvement pour faire part d'un projet plus local, soit l'amélioration de la route 344 à Bois-des-Filion, de part et d'autre de la route 335. « Cela aura pour effet de soulager l'état de congestion récurrent que connaissent les résidents, en plus d'être bénéfique pour le transport en commun », a souligné la ministre Boulet.

- 30 -

**SOURCES :**

Hugo D'Amours  
Attaché de presse  
Cabinet du premier ministre  
Tél : 418 643-5321

**INFORMATION :**

Sarah Couillard  
Ministère des Transports  
Direction de Laval-Mille-Îles  
Tél. : 450 680-6333, poste 243

Jolyane Pronovost  
Attachée de presse  
Cabinet de la ministre des Transports et ministre  
responsable de la région de la Mauricie  
Tél : 418 643-6980

Valérie Sauvé  
Attachée de presse régionale  
Laval, Laurentides, Lanaudière  
Cabinet de la ministre de l'Éducation, du Loisir et  
du Sport  
Tél : 450 689-5516